



Mot du maire – Juillet 2026

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal du mardi 7 juillet 2026.

Service de protection incendie

Nous avons eu la présentation annuelle du Service de Protection Incendie de Sherbrooke et voici quelques statistiques au niveau des interventions qui ont été réalisées sur notre territoire.

- **111 appels en 2025 vs 151 appels en 2024, ils ont été répertoriés de la façon suivante :**
 - cinq incendies en 2024 vs 7 en 2025
 - 27 accidents en 2024 vs 19 en 2025
 - 7 Fausses alarmes en 2024 vs 11 en 2025
 - 41 Premiers répondants 41 en 2024 vs 29 en 2025
 - 41 Sauvetages et inondations en 2024 vs 12 en 2025
 - 3 Assistances de protection en 2024 vs 14 en 2025
 - 5 Hasards publics en 2024 vs 5 en 2025
 - Comme déploiement préventif, il y a eu la présence de pompiers à notre caserne de SDDB en février et mars 2025

Suivi pour projet de l'ARCUV (*Amélioration de la Réponse Communautaire en Urgence Vitale*)

M. Jean-François Longchamps, qui est un citoyen de Saint-Denis-de-Brompton, est venu présenter l'historique et la raison de l'implantation de ce projet qui font suite au transfert du Service de Protection Incendie de Sherbrooke. Il a souligné l'importance de réagir rapidement lors d'arrêt cardio-respiratoire, considérant qu'après une minute en trauma, le cerveau perd 10% de sa capacité, après trois minutes, les séquelles sont réversibles. Cependant, après cinq minutes, certaines séquelles sont irréversibles et, après dix minutes,

c'est la mort cérébrale. Bref, si on applique le RCR dans la première minute, la personne a 92 % de chance de survie sans séquelles permanentes.

- Rappelant que les meilleurs intervenants pour réagir rapidement, sont les gens qui demeure avec nous ou encore nos voisins qui peuvent porter assistance avant l'arrivée des premiers répondants. À ce jour, nous avons fait l'implantation de 22 DEA sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton et le projet se continue avec 8 autres qui seront positionnés dans différents endroits stratégiques.
- À titre d'information, la moyenne de DEA disponible per capita à Saint-Denis-de-Brompton est de 0.42 vs la moyenne au Québec, qui est de 0.14%, ce qui nous positionne comme étant les leaders au Québec dans ce domaine. Je tiens à rappeler que 460 personnes de notre municipalité ont reçu la formation zéro en trente et que cette formation est également offerte aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de notre école Jardin-des-Lacs. Pour ceux qui pourraient avoir de l'intérêt, vous n'avez qu'à contacter la municipalité, qui se fera un plaisir de prendre vos coordonnées, ce qui permettra de former des groupes et ainsi pouvoir donner la formation.
- Pour savoir où sont localisés les DEA, vous pouvez vous référer à l'application Accès DEA Québec ou encore consulter la fondation Jacques-De-Champlain.

Ouverture des terrains de tennis et de pickleball

Finalement, après quelques corrections qui ont dû être apportées sur le terrain et la collaboration de dame Nature, l'ouverture officielle du terrain de tennis et pickleball se fera ce mercredi matin à 7 : 00.

Correction à la rémunération des élu(e)s

Lors de la révision salariale des élus qui a eu lieu l'an dernier, un oubli a été fait dans la résolution qui devait tenir compte que pour les rencontres des comités, ateliers et séances du conseil, considérant que celle-ci sont rémunérés à l'acte pour une durée prévue de 3 heures, il y aurait une rémunération supplémentaire payé à un taux horaire régulier, pour chaque tranche de 15 minutes en surplus. Je vous rassure, l'objectif n'est pas de prolonger les rencontres, au contraire, mais il arrive à l'occasion que certaines rencontres durent jusqu'à 5 heures et durant la période du budget, ça peut être des journées entières de 8 heures.

Activités Jardis-fruits-D 'antan

Nous faisons l'octroi de la subvention pour un permis pour permettre la vente des paniers de fruits et légumes bio au parc Desjardins à raison d'une fois par semaine, et ce, pour la période du camp de jour.

Point de collecte du polystyrène

Nous avons fait l'installation du contenant pour la récupération du polystyrène qui se situe à l'arrière de la mairie, près des jardins communautaires. Je rappelle qu'il est important de suivre les consignes qui sont affichées sur le bac afin de s'assurer de ne pas contaminer le lot dans le sac, car celui-ci sera mis aux ordures, donc non récupéré.

Règlement d'emprunt pour la réfection de l'usine Village

Ce soir, nous avons la présentation de la résolution pour le règlement d'emprunt # 745, qui va permettrait de faire la mise à niveau et augmenter la capacité de l'usine Village pour le traitement des eaux usées, qui désert le secteur du cœur villageois qui est rendu à sa pleine capacité. La capacité, qui est de 366 unités, sera bonifiée en permettant de desservir 1,000 unités de plus. Ce dossier est à l'étude depuis les deux dernières années.

- Pour le conseil, considérant la croissance de notre municipalité, il est important de se donner une vision à long terme, en tenant compte de certains critères pour son développement soient :
 - Continuer d'améliorer les services aux citoyens.
 - Prévoir l'ajout d'une 2^e école dans 10 à 12 ans, en remplacement des classes modulaires dont leur durée de vie utile aura été atteinte.
 - L'augmentation de l'achalandage à l'aréna et au parc, à l'église que l'on veut convertir en centre communautaire.
- Permettre la construction de logements pour les jeunes familles, les personnes célibataires ou mono parentales, les personnes âgées, etc., qui voudraient venir s'installer ou encore y rester rendu à une certaine étape de vie.
- Ce serait une erreur de limiter notre croissance, car si nous n'augmentons pas le nombre de citoyens dans notre municipalité, le fardeau fiscal, lui, va continuer d'augmenter et c'est la seule façon d'atténuer l'impact de l'augmentation de taxes.
- Adopter un règlement d'emprunt pour mettre à niveau les usines de traitements des eaux usées n'est pas vraiment populaire auprès des citoyens, car on ne voit pas son impact comme celui que nous sommes à faire au parc actuellement. C'est

en partie pour cette raison que, pour ce type de règlement d'emprunt, le gouvernement en est conscient, c'est pourquoi il donne aux villes et municipalités de procéder à partir de la décision prise par les membres des conseils municipaux en permettant de taxer à l'ensemble des citoyens, car c'est difficile de taxer des citoyens ou immeubles qui ne sont pas encore construits, ce qui devient inéquitable lorsque des résidences s'ajoutent quelques années plus tard.

- Bref, c'est un projet de société et, surtout, il faut éviter de ne pas reproduire les erreurs du passé en acceptant, dans le futur, des secteurs qui n'auront pas payé leur juste contribution. D'ailleurs, un comité formé d'élus et personnel de la municipalité a été créé justement pour évaluer ce dossier et en faire ses recommandations, Mme Anne-Louise Rouleau, présidente de ce comité, va pouvoir vous en faire part.

Suivis des finances, de l'administration et du comité des boues

État financier au 2^e trimestre :

- Revenu à 97%
 - Léger retard au niveau du paiement des taxes municipales, ce qui n'est pas inhabituel.
- Dépenses à 100%
 - Tout est sous contrôle et à l'intérieur des budgets.

Suivi de l'implantation du logiciel de requête « Maestro » :

- Il y aura une période d'essai à l'interne durant l'été 2026 et, si tout se déroule comme prévu, la mise en service se fera à l'automne 2026.

Comité des boues :

Le comité ad hoc a concentré ses travaux sur un enjeu majeur pour l'avenir de Saint-Denis-de-Brompton : la gestion des eaux usées.

- Le comité recommande aux élus de voter en faveur du règlement d'emprunt 745, d'un montant de 4 485 000 \$, visant la réfection de l'usine du village. L'impact estimé pour une résidence moyenne évaluée à 662 000 \$ est de 108,10\$ annuellement.
- Le comité recommande également la mise en place d'une gestion intégrée des eaux usées à l'échelle du territoire. Concrètement, la municipalité assumerait la

coordination des inspections des installations septiques ainsi que la gestion des contrats d'entretien des systèmes secondaires/tertiaires, permettant une meilleure uniformité des suivis, une conformité accrue aux exigences environnementales et une vision globale de nos infrastructures. L'impact estimé pour une résidence moyenne évaluée à 662 000 \$ est de 70,17\$\$ annuellement; il est important ici de mentionner que les citoyens n'auront pas à déboursier pour les inspections des fosses septiques, ni pour l'entretien annuel des systèmes (ecoflo).

- Enfin, conscient de l'importance de l'équité entre les contribuables, le comité recommande que le mode de taxation associé à ces services fasse l'objet d'une réflexion lors du prochain rôle triennal (soit dès que permis) afin d'évaluer les meilleures options pour l'avenir.

Concrètement, le règlement no 704 sera abrogé et notre politique de gestion des installations septiques sera bonifiée afin de mieux cibler les inspections, notamment en tenant compte des données déjà fournies par les fabricants et en ajustant les critères d'âge des installations à inspecter. Dans une optique de saine gestion, les frais liés aux inspections obligatoires des installations septiques ainsi qu'aux règlements d'emprunt des usines de traitement des eaux usées seront désormais répartis à l'ensemble des contribuables, toutefois, les frais liés au service de traitement des eaux usées seront maintenus uniquement aux personnes branchées au réseau. Enfin, la Municipalité étudie actuellement des options de soutien financier pour les propriétaires d'installations septiques secondaires avancées et tertiaires, dont l'entretien comporte des exigences particulières, dont celle de fournir à la Municipalité une preuve d'entretien annuel. Ces changements traduisent notre volonté constante d'agir avec rigueur et transparence dans la gestion de nos infrastructures et la protection de l'environnement, au bénéfice de toute la communauté. Il est à noter que le service de vidange de fosses déjà en place continuera de s'appliquer avec les mêmes modalités qu'actuellement.

Avant-projet pour les barrages du lac Desmarais

Nous faisons aussi l'octroi du contrat pour l'étude d'avant-projet du barrage lac Desmarais qui fait suite à la réponse du gouvernement que nous avons eu vendredi dernier pour lequel on veut procéder rapidement

Nouvelle route blanche

Nous continuons notre implication pour continuer de protéger notre environnement et nos lacs, avec l'ajout d'un autre projet de route blanche qui se fera sur la rue du Domaine, et ce, à compter de la prochaine saison hivernale.

Suivi de la voirie et des bâtiments

Ce soir, il y a la présentation d'une résolution pour l'octroi du contrat pour les travaux de mise à niveau du chemin Ernest Camiré.

Notre comité travaux publics et infrastructures, traite également du volet de l'évaluation de l'état de nos bâtiments pour lesquels, je pourrai vous en faire éventuellement le suivi une fois que nous aurons reçu les rapports et leurs analyses.

Vernissage de l'exposition Avant Saint-Denis, il était une fois...

On vous invite à l'activité de vernissage qui se tiendra ce vendredi 10 juillet de 17 : 00 à 19 : 00 au centre communautaire, dont le thème est « Avant St-Denis, il était une fois ... ». Vous pourrez y rencontrer sur place les artistes et artisans qui ont collaboré à ce bel événement.

Bonnes vacances !

Pour terminer la section du mot du maire, en mon nom personnel, celui des membres du conseil et du personnel de la municipalité, nous tenons à vous souhaiter de belles et bonnes vacances estivales !